



AFISA-VFAS

Association fribourgeoise des institutions
pour personnes âgées et de l'aide et des soins à domicile
Vereinigung Freiburger Alterseinrichtungen und Spitex

Rapport d'activité 2023



Assemblée des membres 03.06.2024
AFISA-VFAS Bd de Pérolles 2, 1700 Fribourg

Table des matières

Rapport d'activité 2023	0
Message de la Présidente	3
Bâtissons ensemble !	3
I. Introduction	4
II. Stratégie globale 2023-2026	5
1. Processus d'élaboration, mission et vision de l'AFISA	5
2. Axes stratégiques et objectifs	6
2.1. Axe stratégie Innovons	6
2.2. Axe stratégique Développons	6
2.3. Axe stratégique Communiquons	6
3. Plan de mesures	6
III. Projets en cours	7
1. Norme qualité et durabilité	7
2. Valeurs éthiques	8
3. Autres projets	9
3.1. Communication et information	9
3.2. Projet de déprescription des médicaments en EMS	10
3.3. Projet de prise en charge centrée sur la personne et mené avec la Haute école de santé Fribourg (HEdS)	10
IV. Revue par domaine	11
1. Management et organisation	11
1.1. Fonctionnement interne	11
1.2. Délégations	12
1.3. Partenaires socio-sanitaires	12
1.4. Faïtières nationales Spitex.CH et ARTISET/Curaviva	14
2. Politique et finances	14
2.1. DETTEC	14
2.2. Prix de pension	15
2.3. Surcoûts Covid 2020	15
2.4. Budget formation EMS	15
2.5. Demandes liées à la pénurie de personnel et l'initiative des soins infirmiers forts	15
3. Soins et formation	16
3.1. Mesures en soins palliatifs - Certification palliative-gériatrie	16
3.2. Programme de formation	17
3.3. Nouvelle commission formation	18

4. Qualité et développement durable	19
4.1. Système QUAFIPA	19
4.2. Projets nationaux liés aux indicateurs qualité	19
4.3. Benchmark AFISA 2023	19
4.4. Sécurité et santé au travail	20
4.5. Santé numérique	20
4.6. Association des établissements de soins responsable (ESR)	21
5. Statistiques	21
5.1. Statistiques du domaine aide et soins à domicile	21
5.2. Statistiques du domaine EMS (SOMED)	22
V. Prestations	22
VI. Ressources financières	24
1. Rapport charges et produits	24
VII. Listes	27



Stratégie globale : Worldcafé du 8.5.2023 au Home du Gibloux

Message de la Présidente

Bâtissons ensemble !

La création de l'AFISA ne se fait pas toute seule. Réunir sous une même entité sept réseaux, 45 EMS et 7 organisations d'aide et soins à domicile demande d'être convaincu que les intérêts des bénéficiaires des soins doivent être défendus de façon coordonnée et concentrée.

Peu à peu, l'AFISA prend ses marques et devient le partenaire privilégié du Conseil d'Etat et de ses services, ces derniers voyant aussi l'intérêt d'avoir une interlocutrice fiable et responsable. J'en profite pour remercier mes collègues-députés, membres du comité directeur, qui soutiennent les actions politiques menées durant cette année. Je citerai ainsi l'acceptation du mandat 2020-GC-186 concernant la prise en charge, dans le cadre des mesures financières COVID-19, des surcoûts des EMS et des services d'aide et de soins à domicile. Ces subventions supplémentaires ont donné une bouffée d'air à plusieurs EMS qui voyaient arriver l'année 2024 et son lot d'augmentations de prix avec appréhension.

Je remercie le Conseiller d'Etat, Philippe Demierre, et ses chefs de service avec lesquels un dialogue constructif s'est amorcé.

L'AFISA doit aussi être active parmi ses membres pour répondre à leurs demandes, offrir de nouvelles solutions ainsi que servir de conseillère ou d'intermédiaire entre eux. La construction d'une stratégie était indispensable. Nous avons opté pour une co-construction impliquant les membres par des ateliers participatifs et des worldcafés. Travailler ensemble a permis aux membres de se connaître et de prendre conscience qu'ils étaient en train de construire une entité qui dépasserait leur cadre professionnel et pourrait, grâce à la présence de toutes les institutions, permettre de trouver des solutions innovantes. Ce processus a été mené de mains de maître par notre directrice, Claude Bertelletto Küng, que je remercie vivement ainsi que ses collaboratrices qui ont su accompagner les différentes phases de cet important chantier.

Comme vous pourrez le lire à la fin de ce rapport (p.28 ss), l'organisation de l'AFISA se compose d'un bureau ainsi que de trois conférences qui permettent aux membres de se sentir représenter et surtout de faire remonter leurs préoccupations. Je tiens à remercier tous les directeurs et directrices des réseaux et des EMS qui consacrent du temps à trouver des solutions constructives. Les réunions régulières assurent d'appréhender les problèmes de façon globale et de rallier tous les membres à la solution trouvée.

L'année 2023 a aussi été marquée par le refus en votation populaire du DETTEC (désenchevêtrement des tâches entre le canton et les communes). Le DETTEC aurait nécessité l'adoption de règlements communaux et l'AFISA aurait pris une part importante dans leur élaboration afin d'assurer une cohésion sur le plan cantonal. L'AFISA s'y était préparée mais ce refus lui permet d'orienter ses forces vers d'autres défis comme la mise en place des mesures que la stratégie a fait apparaître.

Antoinette de Weck, présidente AFISA-VFAS

I. Introduction

L'AFISA a fêté le 30 mars 2023 sa première année d'activité en qualité de faitière des établissements médico-sociaux pour personnes âgées (EMS) et de l'aide et des soins à domicile (ASAD).

L'année 2023 a été principalement consacrée à l'élaboration de la stratégie globale 2023-2026 : une démarche participative de co-construction qui a permis à l'AFISA de réunir fréquemment ses membres, sous différentes formes. Aussi, les objectifs fixés pour 2023 étaient avant tout de l'ordre de projets stratégiques pour l'association, à savoir :

- *L'élaboration et la finalisation de la stratégie globale*
- *Le lancement et le développement du projet « norme qualité et durabilité »*
- *Le lancement et le développement du projet « valeurs éthiques ».*

L'AFISA a en outre poursuivi les différentes activités reprises des anciennes associations AFIPA et AFAS, tout en analysant systématiquement l'adéquation entre les besoins du terrain et la forme des activités déployées.

Le présent rapport décrit ainsi les activités réalisées en 2023 dans le but d'informer ses membres des différentes démarches entreprises. Il s'adresse aux directions et conseils de direction des institutions membres ainsi qu'aux membres associés. Il permet également aux services de l'Etat, aux collectivités publiques concernées et aux partenaires de l'AFISA d'évaluer le chemin parcouru par l'association dans son positionnement comme partenaire fort du domaine socio-sanitaire.

Dès 2024, le rapport d'activité s'orientera davantage vers les mesures de la stratégie déployée durant l'année en cours.



Stratégie globale : worldcafé du 5.5.2023 à la Résidence du Manoir

II. Stratégie globale 2023-2026

1. Processus d'élaboration, mission et vision de l'AFISA

L'AFISA a choisi d'élaborer la construction de sa stratégie sous une forme de co-construction, à l'image des tailleurs de pierres, pour permettre aux différents acteurs internes et externes à l'association d'y participer. Cette manière de procéder s'est avérée gagnante pour tous les acteurs. Elle a permis, outre l'élaboration de la stratégie, de mieux faire connaître l'AFISA et son rôle, de nourrir les liens entre les collaborateurs·trices membres des différentes institutions, de créer des contacts personnels entre les domaines EMS et ASAD, de favoriser les rencontres en présentiel autour d'une thématique commune. L'expérience intense des 6 worldcafés qui ont réuni une centaine de collaborateur·trices autour des 3 axes stratégiques élaborés par le groupe de travail a été très certainement le moment fort de ce travail de co-construction. Les échanges avec la DSAS sur la stratégie a également permis de mieux asseoir l'association. Enfin, de nombreuses présentations de l'association et de son travail stratégique se sont tenues auprès d'EMS demandeurs, de la rencontre annuelle des infirmier·ères chef·fes, de Médecins Fribourg – Ärztinnen und Ärzte Freiburg (MFÄF), du RFSM, de la commission santé et sociale de la fédération des retraités fribourgeois, des pharmaciens lors du symposium interprofessionnel EMS à Lausanne.

Au début des travaux, la **mission de l'association** a été formulée sur la base des statuts actuels :

- *L'AFISA est l'association faîtière fribourgeoise de tous les EMS, réseaux de santé comprenant les services d'aide et de soins à domicile ainsi que les centres de coordination.*
- *L'Association s'engage pour une politique de socio-sanitaire de qualité. Ainsi, elle permet à ses membres d'offrir aux personnes âgées des espaces de vie adaptés, des prestations à domicile et une orientation en fonction des besoins.*
- *L'Association s'engage dans la défense des intérêts de ses membres, dans le développement et la mise en œuvre de divers projets favorisant la réalisation des missions de ses membres.*
- *Elle se positionne comme partenaire fort dans le paysage socio-sanitaire au niveau cantonal et national.*

Cette mission a reçu une orientation future grâce à la **vision** ci-dessous définie durant les travaux :

Nous répondons de manière agile aux besoins communs de nos membres, en vue d'améliorer continuellement la qualité de l'accompagnement des personnes en EMS et à domicile. Nous anticipons et soutenons les défis humains, environnementaux et financiers de nos membres.

2. Axes stratégiques et objectifs

Trois axes stratégiques se sont dégagés, à la suite d'une analyse des enjeux actuels et futurs de l'association, une analyse des aspirations, opportunités, forces et résultats attendus (analyse SOAR) ainsi que des travaux menés dans les six worldcafés. Ces ateliers ont réuni une centaine de personnes issus des différents métiers, toute hiérarchie confondue, pour échanger sur les besoins du terrain aujourd'hui et dans le futur. Les axes stratégiques ainsi dégagés ont été précisés par huit objectifs desquels des pistes d'action et une cinquantaine de mesures concrètes en découlent aujourd'hui.

2.1. Axe stratégie Innovons

Cet axe doit permettre à l'association de connaître les tendances actuelles et futures pour répondre aux besoins les plus divers dans tous les domaines de l'accompagnement de la personne fragilisée. Cette connaissance passe par une collecte d'informations permanente sur les nouveautés et les innovations ainsi que par le partage d'idées et d'expériences entre tous les acteurs de l'accompagnement des personnes. Le but est de favoriser l'émergence de solutions innovantes et pragmatiques en lien avec les exigences et besoins de nos membres et de leurs bénéficiaires.

2.2. Axe stratégique Développons

L'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement va de pair avec la mise en réseau des expertises des membres de l'AFISA. Des actions communes catalysent les interactions, favorisent l'innovation et assurent une meilleure coordination entre les membres. De plus, la formation, la co-création et le travail sur les conditions cadre permettent d'augmenter l'attractivité des métiers des membres de l'association. Cela répond aux besoins des EMS et des réseaux de santé, notamment dans le domaine de la recherche et de la fidélisation du personnel qualifié, en particulier dans les soins.

2.3. Axe stratégique Communiquons

Au travers de ses actions et d'une communication active, l'AFISA est reconnue comme un partenaire de choix par ses membres, par les milieux politiques et par les parties prenantes de l'accompagnement de la personne fragilisée. L'association réunit et renforce la cohésion de ses membres. Elle participe à la diffusion d'une bonne image des EMS et de l'aide et soins à domicile, en favorisant le partage de bonnes pratiques. Dans une perspective de durabilité, les partenariats et la communication offrent un levier d'influence essentiel auprès des instances décisionnelles.

3. Plan de mesures

La cinquantaine de mesures contenues dans la stratégie feront l'objet d'une priorisation et d'une planification temporelle début 2024. Le plan de mesure comprendra des indicateurs quantitatifs et qualitatifs. L'avancement de la mise en œuvre des mesures sera régulièrement questionné par le

bureau et les conférences de l'AFISA. Dès 2024, le rapport d'activité contiendra tous les éléments nécessaires pour apprécier l'évolution de la stratégie.

La stratégie complète est publiée sur le site internet de l'AFISA-VFAS : [Stratégie globale 2023-2026 | AFISA - VFAS](#).

III. Projets en cours

1. Norme qualité et durabilité

Le projet « norme qualité et durabilité » a été lancé en mars 2023.

Le comité de pilotage, composé des membres du bureau listés ci-dessous, suit le projet et valide les étapes ainsi que la communication :

- Antoinette de Weck, présidente
- Claude Bertelletto Küng, directrice de l'AFISA
- Cyril Mourgine, directeur de l'EMS des Grèves du Lac
- Sylvain Bertschy, directeur des Foyers de la Ville de Bulle
- Nadia Marchon, directrice du réseau santé Glâne (RSG)
- Renaud Gauderon, directeur du réseau santé social de la Veveyse (RSSV)

Le groupe de travail de base, composé des personnes ci-dessous, développe la nouvelle norme en assurant la cohérence des besoins des EMS, des soins à domicile et des réseaux de santé. Il est en charge d'écrire le module de base.

- Ivo Zumwald, président ComP et directeur de la Stiftung St. Wolfgang
- Maryline Moulin, directrice générale adjointe du RSSBF
- Chantal Oberson, Spitex Singine et spécialiste InterRAI
- Nathalie Chollet, directrice du Home de la Jogne
- Marc-Olivier Kolly, directeur adjoint de la Résidence du Manoir et membre de la ComP

Clara Hayoz mène le projet en qualité de cheffe de projet. M. Perrottet, expert en système de management et normalisation, accompagne le groupe de travail.

L'objectif du projet est de développer et de documenter un référentiel qualité bilingue, reconnu par le canton pour les domaines des EMS et des soins à domicile/réseaux de santé. Afin que cette norme puisse convenir à tous les membres, il a été décidé de la construire sous forme modulaire. Les modules qui ont été définis sont : le module de base, le module « soins à domicile » et le module « EMS ».

L'écriture de la norme se fait de manière participative avec les personnes du terrain. Le cycle de la roue de Deming (plan, do, check, act) est appliqué à chaque étape de la rédaction. Cela se traduit par des groupes de travail, qui rédigent le contenu de la norme. Une fois écrit, les modules sont

envoyés à tous les membres pour consultation. Ils sont ensuite améliorés sur la base des retours reçus.

En 2023, les travaux liés à la rédaction du module de base ont pu être terminés. Ce module a été présenté à la conférence commune EMS et réseaux de santé en fin d'année 2023 et sera présenté et distribué en 2024 à tous les membres de l'AFISA.

L'écriture des modules « aide et soins à domicile » et « EMS » sera réalisée durant le premier trimestre de l'année 2024.

2.Valeurs éthiques

Dans le cadre de la révision de la charte éthique, un groupe de travail a été constitué pour repenser les valeurs éthiques.

Le comité de pilotage, composé des membres du bureau listés ci-dessous, suit le projet et valide les étapes et la communication :

- Antoinette de Weck, présidente
- Claude Bertelto Küng, directrice de l'AFISA
- Cyril Mourgine, directeur de l'EMS des Grèves du Lac
- Sylvain Bertschy, directeur des Foyers de la Ville de Bulle
- Nadia Marchon, directrice du réseau santé Glâne (RSG)
- Renaud Gauderon, directeur du réseau santé social de la Veveyse (RSSV)

Le groupe de travail est composé des personnes suivantes :

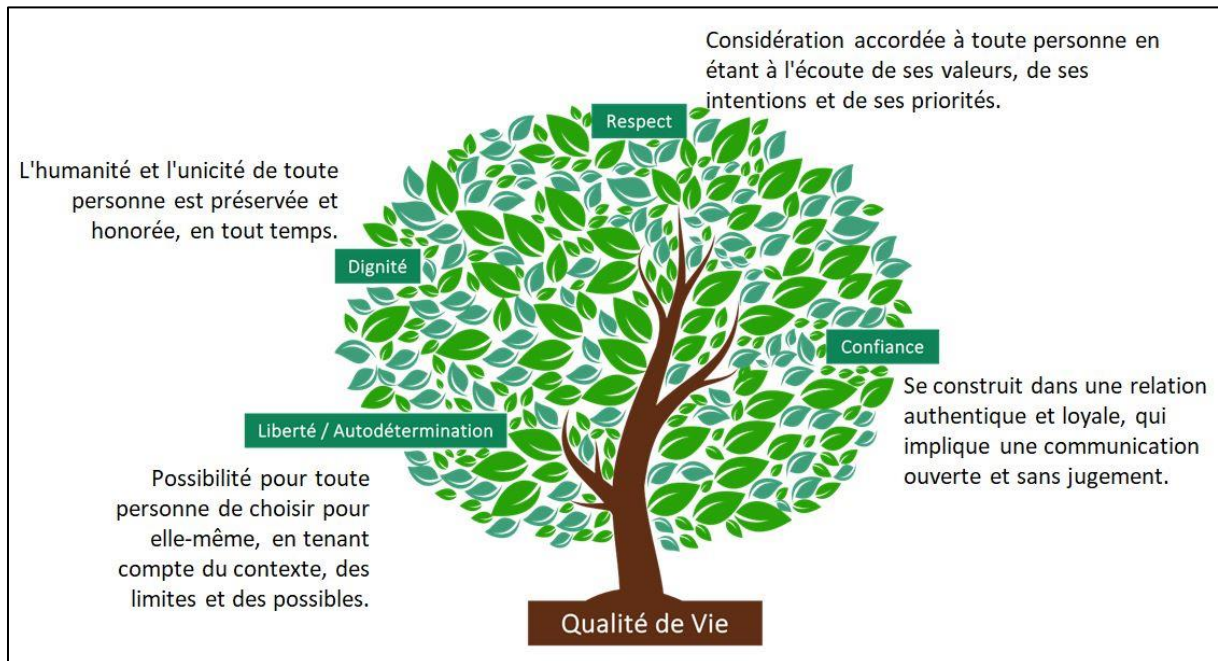
- Daniel Pugin, chef de projet, ancien directeur d'EMS et président de la commission d'éthique
- Marylène Praz Christinaz, infirmière clinicienne de la Résidence Les Martinets, membre de la commission d'éthique
- Frédéric Guinodéau, chef de cuisine de l'ISRF
- Kurt Etter, directeur du Home du Vully, membre de la commission d'éthique
- Marie-Christine Baechler, IC du Home de la Jogne, membre de la commission d'éthique
- Ursula Neuhaus, responsable de l'animation du PflH Aergera et de la Famille au Jardin
- Yolande Schorderet, responsable du service d'aide et de soins à domicile du RSSG, membre de la commission d'éthique

Clara Hayoz a repris la gestion du projet en cours d'année 2023, suite à la démission du chef de projet. Takt Consulting a partiellement accompagné les travaux en soutien.

Un des objectifs de ce projet est de créer un lien fort entre les valeurs et le travail au quotidien de plus de 4'500 collaborateurs·trices pratiquant tous les métiers représentés au sein des institutions membres de l'AFISA. Pour ce faire, le projet repense les contenus liés aux valeurs et les outils à disposition. Le projet vise également à fournir une base pour maintenir ou améliorer la qualité de vie des personnes âgées et en situation de dépendance.

La qualité de vie s'oriente donc en fonction de quatre valeurs fondamentales : respect, confiance, liberté (ou autodétermination) et dignité. Ces valeurs ont pour objectif de soutenir les actions quotidiennes sur le terrain et au sein de l'AFISA.

Ces valeurs cardinales sont représentées par l'arbre de la vie (première version ci-dessous)



La prochaine étape est la création des outils à disposition des membres pour faire vivre les valeurs au quotidien. Une page dédiée à l'éthique sera créée sur le site internet de l'AFISA.

3. Autres projets

3.1. Communication et information

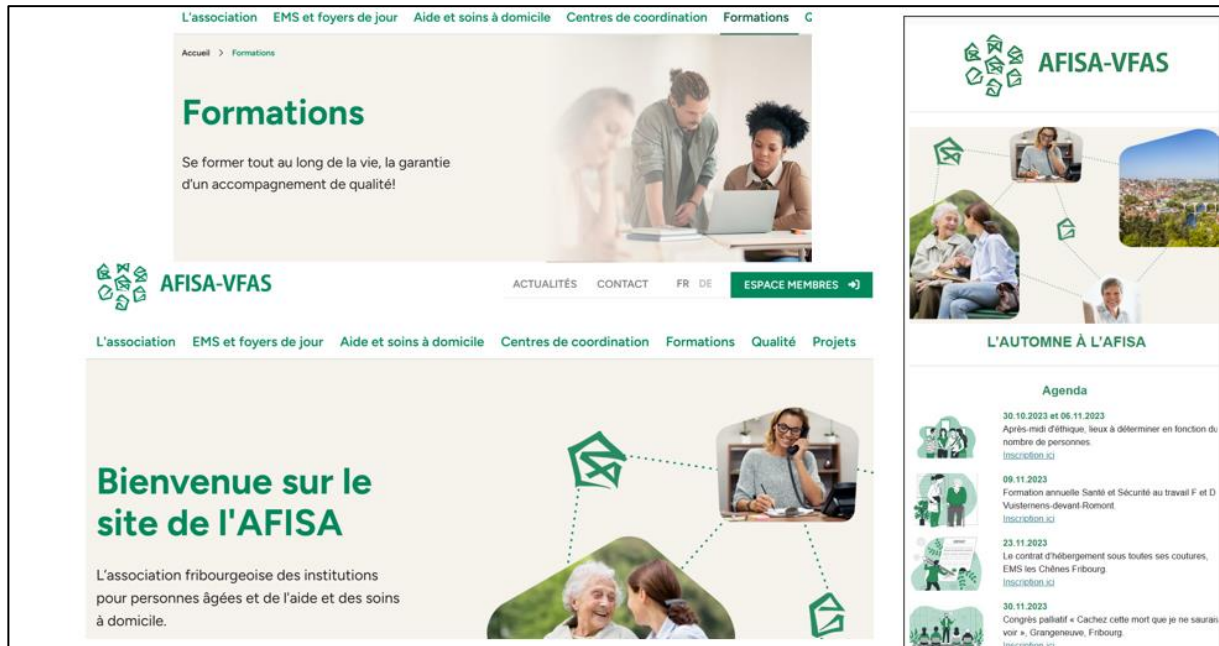
Le nouveau site internet de l'AFISA a pu être mis en ligne début 2023 (www.afisa-vfas.ch). Depuis, il fait l'objet de mises à jour régulières. Les différentes actualités en provenance de l'AFISA, des EMS et des réseaux ont permis une meilleure visibilité des activités.

Le module formation a pu être utilisé en 2023 pour toutes les inscriptions et pour le traitement des formations organisées par l'AFISA. Ce module a nécessité quelques adaptations et devra encore être amélioré pour le rendre plus performant, notamment au niveau de la gestion des données en lien avec la formation.

En juin 2023, la première Newsletter a été envoyée aux membres de l'AFISA, selon une liste de distribution remise par les membres. La deuxième Newsletter a été envoyée en octobre 2023. Ce canal de transmission devrait permettre une information plus large. Son impact et son utilité seront analysés dans les prochaines années.

En septembre 2023, la partie « membres du site » a pu être mise en ligne. Tout le contenu de l'ancien site a été passé en revue, afin d'actualiser cette partie réservée aux membres.

Site AFISA 2023



3.2. Projet de déprescription des médicaments en EMS

Courant 2023, UniSanté a contacté la direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) et l'AFISA pour leur présenter le projet appelé « SimpleID » déjà mené actuellement dans le canton de Vaud. Le projet concerne à ce jour uniquement les EMS. Il consiste à tout d'abord mettre sur pied un cercle de qualité pour analyser de manière globale les médicaments que l'EMS donnent sur prescription médicale. Dans une deuxième étape, une analyse détaillée pour certaines personnes résidentes en EMS est réalisée avec pour option une adaptation de la prescription ou éventuellement une déprescription de certains médicaments, selon la situation de la personne. Ce projet permet un travail d'analyse approfondie par une équipe pluridisciplinaire – pharmacien.ne répondant-e, médecin répondant-e et infirmier-ère chef-fe, afin d'améliorer la qualité de vie des résident-es de l'EMS. L'idée de lancer ce même projet à Fribourg, en deux langues, a fait son chemin. Le Service de la prévoyance sociale a accepté le financement des trois professionnels de la santé dans un cadre donné. Le projet a été présenté à l'assemblée des membres de l'AFISA en décembre 2023. Il a déjà suscité un grand intérêt auprès des directions d'EMS et des réseaux de santé. Il sera lancé début 2024.

3.3. Projet de prise en charge centrée sur la personne et mené avec la Haute école de santé Fribourg (HEdS)

Ce projet a pour objectif de proposer aux EMS un outil permettant l'évaluation de la satisfaction des résident-es. La grille des questions a été élaborée en collaboration avec l'association faîtière valaisanne des EMS. Les questionnaires sont remplis par les résident-es qui souhaitent et peuvent le remplir, ceci avec l'aide d'étudiant-es de la HEdS pour garantir une neutralité suffisante. Sur Fribourg, ce projet a démarré timidement en 2022. En 2023, seuls trois EMS ont réalisé l'évaluation avec la collaboration de la HEdS. Dès lors, aucun rapport global n'a pu être réalisé, faute d'un

nombre suffisant de données garantissant des résultats probants. Il semble que pour 2024, l'AFISA ait réussi à convaincre suffisamment d'EMS de l'utilité de l'outil. Une réflexion devra se faire courant 2024 pour connaître les besoins liés à l'évaluation de la satisfaction des clients pour le domaine de l'aide et des soins à domicile.

IV. Revue par domaine

1. Management et organisation

1.1. Fonctionnement interne

Les différents organes de l'AFISA se sont réunis régulièrement durant l'année 2023. L'engagement et l'assiduité de tous les membres peuvent être relevés comme un gage de besoin et de reconnaissance des activités déployées par l'association. Une présentation des différentes séances figure sous la partie V.

La conférence des directeurs réseau a vu le départ de deux personnes en 2023. Mme Sandra Lambelet Moulin a quitté le RSSBF le 31 juillet, après plusieurs années consacrées à la création et au développement de ce réseau. Elle a été remplacée dès le 1^{er} août par Mme Valérie Nicolet. Le RSL-GNS a quant à lui pris congé de M. Daniel Corpataux, qui après un bref passage de quelques mois, a choisi de poursuivre d'autres défis professionnels. Après l'intérim assuré par M. Ramon Uhr, responsable financier du réseau, M. Philipp Banz a pris la direction du réseau le 1^{er} octobre. L'AFISA a assuré l'information et soutenu la transition auprès des deux réseaux concernés pour permettre aux directions de comprendre l'organisation et de fonctionner rapidement au sein de l'association.

Il sied de relever également que différents groupes de travail ont été mis sur pied dans lesquels les membres ont été appelés à siéger (exemple : groupe Urgence HFR, groupe de préparation à la rencontre avec les assureurs...). Les partenaires sociaux-sanitaires concernés, selon les dossiers, ont été associés à ces groupes de travail.

Au sein de la direction, l'année 2023 a fortement été marqué par l'absence maladie dès avril 2023 de Mme Virginie Soldati. Une compensation fort appréciée durant quelques semaines a été apportée par Mme Sandra Lambelet Moulin. Dès septembre, Mme Virginie Soldati a pu reprendre partiellement le travail à 50%. Toutefois, l'activité dans le domaine soins et formation a dû être restreinte aux besoins internes de l'association. Ces prestations ont pu être maintenues grâce à une réorganisation interne pour la gestion des différentes commissions et plateformes ainsi que pour l'organisation des formations dont Mme Virginie Soldati était en charge. Il a également fallu limiter la présence de l'AFISA au sein des différents comités (Palliative, OrTra, Réseau Intendance) ainsi que des groupes de travail cantonaux et nationaux et faire appel au besoin en remplacement à des personnes issues du terrain.

1.2. Délégations

L'AFISA a, en 2022 déjà, repris les délégations dont l'AFIPA et l'AFAS faisaient partie. Elle a donc participé, dans la mesure des personnes à disposition, aux activités de l'OrTra et de ses différentes commissions, du Réseau Intendance Fribourg, de Palliative Fribourg et du Conseil scientifique de la HEDS. Elle participe également aux rencontres des conseils d'éthique romands et aux activités de l'association ESR (Etablissement de santé responsable).

Au cours de la réalisation de sa stratégie, l'association a reconnu la nécessité d'améliorer le travail des personnes déléguées auprès des différents partenaires. Aussi, une mesure prévoyant de « réunir les membres des délégations en vue d'améliorer l'efficacité des focus groups » a été retenue (axe stratégique : développons, objectif : développer la qualité et la formation dans une perspective d'amélioration continue, piste d'action : utilisation de méthodes de travail favorisant l'amélioration continue). Celle-ci devrait être mise en place courant 2025.

1.3. Partenaires socio-sanitaires

L'AFISA a poursuivi son partenariat avec la Direction de la santé et des affaires sociales. Elle a notamment obtenu pour 2024 le renouvellement du mandat de prestation globale pour un montant identique à 2023, soit 222 500 francs. La conférence commune et la conférence des réseaux ont chacune rencontré à deux reprises les services de la DSAS qui la concerne, à savoir le Service de la prévoyance sociale, le Service de la santé publique et le Service du médecin cantonal. Lors de ces rencontres, différents dossiers ont été abordés, en particulier :

- *l'initiative des soins infirmiers forts et la mise en œuvre cantonale du premier volet consacré à la formation et du deuxième volet consacré aux conditions de travail;*
- *la mise sur pied de deux groupes de travail par le Service du médecin cantonal, l'un visant à élaborer un concept sur les mesures de contraintes/limitation de liberté/prévention des chutes et l'autre concernant les directives anticipées vs les volontés présumées, ceux-ci en particulier pour le domaine EMS;*
- *la compensation des pertes Covid 2020 ;*
- *la problématique des unités soins et démence (USD) et la directive actuelle.*

Un travail important de mise à jour a été réalisé pour les modèles AFISA de contrat d'hébergement long séjour et de contrat d'hôte en foyer de jour. Les réflexions ont été menées par un groupe de travail conjoint à l'AFISA et à la Direction de la santé et des affaires sociales (Service de la prévoyance sociale, Service du médecin cantonal et pharmacienne cantonale). Afin d'introduire le nouveau modèle de contrat d'hébergement pour le long séjour, une formation a été organisée sur les thématiques de la représentation de l'adulte et des prestations complémentaires avec la participation de Me Thomas Meyer, avocat, et Mme Gülseren Karakoç, responsable de la section PC à l'Etablissement cantonal des assurances sociales.

L'AFISA a travaillé ponctuellement avec le Service du médecin cantonal. L'association a fait partie des COPIIL addiction 55+ et HPCI menés par ce service. Dès 2024, un travail plus suivi et une institutionnalisation des rencontres sont prévus.

Avec le Service de la prévoyance sociale, une collaboration étroite s'est créée. Le projet pilote d'outil cantonal d'orientation s'est poursuivi. L'objectif de base de disposer d'un set de données

communes pour chaque patient·e du HFR transitant par les centres de coordination avec comme plan de vie soit un retour à domicile avec la collaboration des soins à domicile, soit l'entrée en EMS, reste d'actualité. Cependant, la liste des questions proposées à fin 2023 ne semble pas convenir aux différents partenaires concernés (réseaux de santé/centres de coordination et HFR). En 2024, une amélioration de la liste des questions comprenant à la fois la dimension médicale et sociale, devra donc être réalisée par un petit groupe de travail comprenant une délégation des réseaux de santé/centres de coordination et du HFR/service de liaison. Le Service de la prévoyance sociale, accompagné par le Service du médecin cantonal, a participé à différentes séances des plateformes AFISA (USD, foyers de jour) ainsi que, sur invitation ponctuelle, aux séances de différentes commissions. Enfin, l'AFISA a assisté à la rencontre organisée par le Service de la prévoyance sociale avec les centres de coordination, l'organe de coordination de la Broye et le service de liaison HFR, dans le but d'analyser les facteurs bloquant la fluidité du transfert des personnes entre les hôpitaux et les services d'aide et de soins à domicile ou les EMS. La direction AFISA a quant à elle tenu régulièrement des séances bilatérales avec le Service de la prévoyance sociale pour permettre d'avancer de manière plus soutenue sur différents dossiers.

Avec le Service de la santé publique, différents échanges ponctuels ont eu lieu, notamment concernant les statistiques de l'aide et des soins à domicile, le coût des soins, le programme cantonal palliative gériatrie, le calcul des surcoûts Covid 2020 et la revalorisation des formations postgrades du domaine de l'aide et des soins à domicile. La prévision d'une entrée en vigueur du DETTEC au 1^{er} janvier 2025 a cependant quelque peu freiné les échanges, qui, une fois le refus par le peuple exprimé, ont pu reprendre. Ils seront certainement intensifiés dès 2024.

L'AFISA a souhaité resserrer les liens avec l'association cantonale des médecins qu'elle a rencontré à deux reprises en 2023. La problématique des médecins répondants en EMS a été soulevée. Une enquête a été réalisée par l'AFISA auprès des EMS parallèlement à celle réalisée par l'association cantonale des médecins auprès des médecins répondants pour connaître les raisons liées aux difficultés d'engagement. A ce jour, il est constaté que la difficulté principale est la disponibilité des médecins et donc la difficulté pour les établissements à recruter un médecin répondant. À la suite de cette enquête, il a été décidé de privilégier le système actuel des médecins répondants. L'association cantonale des médecins souhaite encourager les jeunes confrères à travailler avec les EMS car cette solution apparaît comme la plus adaptée pour les résidents et l'ensemble du système socio-sanitaire. Lors de la rencontre du mois de novembre 2023, le RFSM a été associé afin d'aborder la problématique de la psychiatrie de liaison et des difficultés rencontrées à ce sujet par les EMS et les médecins répondants.

Un travail soutenu a été réalisé avec le RFSM en 2023, concernant notamment la psychiatrie de liaison. Plusieurs EMS n'étaient pas satisfaits des prestations proposées par le RFSM dans le cadre de leur contrat. Pour l'AFISA, c'était une excellente occasion de rediscuter les contrats cadres de la psychiatrie de liaison des EMS et des services d'aide et de soins à domicile. Fin 2023, les travaux sont encore en cours et se poursuivront en 2024. En effet, le RFSM a souhaité, par différents entretiens en particulier avec les directeur·trices et les infirmier·ères chef·fes des EMS, mieux connaître les besoins du terrain. Ainsi, les contours à donner aux deux conventions cadres (EMS et soins à domicile) pourront être définis de manière plus juste. Une orientation vers une liaison soignante, en plus d'une liaison médicale, semble répondre à un réel besoin du terrain.

La conférence des réseaux a rencontré à deux reprises une délégation de l'HFR. Il a surtout été question de l'accès des patients aux différentes prestations proposées par les membres de l'AFISA (soins à domicile, foyers de jour, EMS) pour les patients du de l'HFR. Des travaux liés au processus d'orientation et de sortie de l'HFR et des urgences hospitalières ont débutés. Ils se poursuivront en 2024. La question du calcul des frais financiers liés aux journées inappropriées a également été abordée et réglée à la satisfaction des deux partenaires.

Le lien avec la Conférence des préfets s'est également resserré en 2023, ceci avant tout dans la perspective du DETTEC. Néanmoins, par la suite, l'engagement des préfets dans différents dossiers, notamment la fluidité de la sortie des patients des hôpitaux ou l'augmentation du montant des indemnités forfaitaires, a permis à l'AFISA de conserver un lien privilégié avec ces derniers.

1.4. Faîtières nationales Spitex.CH et ARTISET/Curaviva

En 2023, l'AFISA a assuré la vice-présidence de la conférence romande des services d'aide et de soins à domicile qu'elle présidera en 2024. Côté Curaviva, l'AFISA a repris la présidence pour 2023 de la plateforme latine des faîtières cantonales EMS. Ce travail lui a permis de nouer des liens plus étroits avec les différents cantons romands et ainsi de développer des partenariats qui pourront mener à des démarches et des travaux communs ces prochaines années. L'AFISA a également assuré un intérim au sein du Conseil de branche de Curaviva et déposé sa candidature pour le siège vacant dans cet organe. Dans cette phase importante d'élaboration de la stratégie de Curaviva, la participation active de l'AFISA permet d'orienter l'activité de Curaviva vers les besoins et les attentes des membres de l'AFISA et des faîtières cantonales. L'engagement au niveau national répond clairement à la stratégie de l'AFISA qui souhaite la création, le développement et le maintien d'un réseau au niveau national. C'est en participant à dessiner le cadre national que l'AFISA pourra anticiper les exigences futures pour ses membres, aussi bien pour le domaine EMS que pour les soins à domicile. Enfin, forte de son expérience au niveau cantonal, l'AFISA fait aujourd'hui partie du groupe de travail recherchant les synergies possibles entre Spitex.CH et Curaviva.

2. Politique et finances

En 2023, l'AFISA a poursuivi ses activités dans les différents dossiers politiques, notamment au sein du comité AFISA et avec la conférence des préfets.

2.1. DETTEC

En vue de la votation de novembre sur le DETTEC, ce dossier a nécessité des démarches préliminaires au niveau opérationnel de la part de l'AFISA. Une information des réseaux et des EMS mandatés a eu lieu en été 2023. Quelques travaux préparatoires ont été effectués. Par la suite, le refus de cet objet par le peuple a permis de suspendre les forces de travail mises sur ce dossier. Dès fin 2023, différentes discussions avec les services de la DSAS ont eu lieu pour reprendre certains dossiers laissés en suspens durant la période d'incertitude (exemples : augmentation de l'indemnité forfaitaire, l'engagement de bénévoles par les ASAD, la coordination du flux des patients vers les EMS/ASAD, coordination liée aux directives USD).

2.2. Prix de pension

L'AFISA a déposé en 2023 une demande d'indexation automatique du prix de pension. Malheureusement, celle-ci n'a pas été prise en considération dans les discussions budgétaires pour 2024. Aussi, Mme Antoinette de Weck, présidente, a déposé avec le député François Ingold en décembre 2023 une motion demandant l'indexation automatique du prix de pension pour les EMS. En 2024, les EMS devront donc boucler les comptes sur la base du prix de pension 2023 de 108 CHF. Dès 2025, la situation pourra évoluer, selon les résultats des délibérations au sein du Grand Conseil. Il n'empêche que l'AFISA doit inciter ses membres par différentes actions à développer d'autres pistes qui permettraient d'améliorer les revenus générés par les différents secteurs de l'EMS (accompagnement, cafétéria, intendance).

2.3. Surcoûts Covid 2020

En 2023, la demande déposée en 2022 par l'AFISA pour la prise en charge des pertes des EMS et des services d'aide et de soins à domicile liées au COVID a finalement abouti grâce à l'acceptation d'un mandat par le Grand Conseil. Aussi, les EMS et les réseaux de santé pour la partie aide et soins à domicile ont pu obtenir une manne supplémentaire bienvenue fin 2023, en lien avec les pertes effectives.

2.4. Budget formation EMS

Suite à la demande déposée par l'AFISA en 2022, d'augmenter le budget de formation pour le domaine EMS, le SPS a octroyé dès 2023 un pourcentage supplémentaire destiné à la formation. Aussi, les EMS peuvent dès 2023 utiliser 0,8% de la masse salariale pour la formation continue et la qualité.

2.5. Demandes liées à la pénurie de personnel et l'initiative des soins infirmiers forts

L'ensemble des demandes déposées en 2022 n'ont pas pu aboutir en 2023. L'AFISA a suivi ces dossiers avec assiduité pour répondre rapidement aux demandes des services de l'Etat :

- *Utilisation des classifications 11 et 12 pour la fonction ASSC pour les domaines EMS et ASAD : l'AFISA élabore actuellement les cahiers de charge respectifs pour les différents domaines EMS et ASAD permettant de justifier l'utilisation de deux classes distinctes pour cette fonction*
- *Réévaluation de la fonction ASE : l'AFISA a réuni les différents partenaires concernés, à savoir INFRI, l'association des crèches, les syndicats de la fonction publique et l'OrTra pour faire avancer ce dossier pendant auprès du Service du personnel et de l'organisation (SPO) depuis 2019. A ce jour, une rencontre est prévue avec le SPO en janvier 2024 pour connaître les étapes prévues dans le processus Evalfri. De plus, une visite sera organisée en janvier 2024 pour suivre un-e ASE dans son travail.*
- *Harmonisation de l'échelle des fonctions soins ASAD et EMS : une première séance a eu lieu avec le SSP, le SMC et l'AFISA. Suite à celle-ci une liste des formations post-grades cliniques pour le domaine ASAD est en cours d'élaboration. Elle devra servir à la*

reconnaissance des formations post-grades ASAD, au même titre que dans le domaine EMS. Dans un deuxième temps, la reconnaissance des formations gestion se fera sur la base du même processus

Dès 2023 et grâce à l'intervention de l'AFISA, la fourchette de dotation entre le tertiaire et le secondaire II a été augmentée. Dès lors, le correctif des comptes 2023 accordera un taux maximal cumulé de personnel tertiaire et secondaire II de 42%. Cette augmentation de la dotation du personnel infirmier permet de contribuer à améliorer la qualité des soins et les conditions de travail du personnel soignant, ce que l'expérience Covid avait largement démontré.

Dans le cadre de l'initiative des soins infirmiers forts, l'AFISA n'a malheureusement pas encore été sollicitée par le canton de manière concrète. Il a été laissé entendre que pour le premier paquet des mesures traitant de la formation, un groupe de travail interne à l'Etat devrait être élargi en 2024 aux différents partenaires dont l'AFISA. Quant au 2^{ème} paquet lié aux conditions de travail, l'AFISA a été contactée par le SPS en décembre 2023, afin de formuler d'ici début mars 2024 les demandes impératives en lien avec les conditions de travail dans les soins de longue durée et de les chiffrer. Fin 2023, un travail de recherche auprès des faitières nationales et cantonales pour les domaines EMS et ASAD a été lancé. Force est de constater que ni au niveau national, ni au niveau cantonal, des propositions concrètes ont pu être formulées. Le travail est actuellement focalisé sur le premier paquet de mesures. Les conditions légales au niveau national n'étant pas encore suffisamment connues, les cantons ne se sont pas encore penchés sur le 2^{ème} paquet. L'AFISA a décidé de porter ce sujet à la conférence commune des EMS et réseaux en janvier 2024.

3. Soins et formation

3.1. Mesures en soins palliatifs - Certification palliative-gériatrie

L'AFISA a élaboré en 2023 son rapport Palliative gériatrie 2022, en réponse aux mesures contenues dans le plan cantonal de soins palliatifs 2016-2020 (prolongé 2021-2023) :

- **Mesure no 2** : Participation au financement de la formation en soins palliatifs du personnel soignant des services d'aide et soins à domicile mandatés (Mandat 2021 à anciennement AFAS)
 - o En 2020-2021 des formations ont été données par Voltigo aux services d'aide et de soins à domicile.
 - o En 2022, les tâches de l'AFAS ont été reprises par l'AFISA. Compte tenu de ce changement d'organisation majeur, aucune formation n'a pu être organisée pour le personnel. Cependant, un état des lieux est en cours auprès des services d'aide et soins à domicile.
- **Mesure no 12** : Attribution d'un mandat de prestations à l'Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées (AFIPA) pour la coordination de la prise en charge palliative dans les EMS du canton

L'AFISA poursuit son projet de certification des EMS de la manière suivante :

- 26 EMS sont certifiés Palliative-gériatrie à fin 2023
- 1 EMS est en cours de re-certification (2ème audit) qui se terminera en 2024
- 9 institutions sont prévues pour un 1er audit de certification en 2024 dont 5 germanophones
- 9 EMS n'ont pas encore de certification

L'AFISA planifie des volées de 5 EMS par année entre 2024 et 2028

En mai 2023, l'AFISA a participé aux workshops (organisés par la DSAS), en vue de l'élaboration de la nouvelle stratégie cantonale des soins palliatifs 2024-2028. Elle a ainsi déposé auprès de la DSAS des propositions de mesures visant une meilleure coordination et collaboration entre les acteurs des soins de longue durée et entre tous les acteurs œuvrant dans le domaine des soins palliatifs dans le canton et ceci en incluant le bilinguisme. Fin 2023, l'AFISA attend le retour concernant les mesures qui seront contenues dans le nouveau plan palliatif cantonal.

3.2. Programme de formation

Sur la base de l'état des lieux des formations et des questionnaires de satisfaction de 2022, l'AFISA a développé un programme de formation pour 2023.

Durant l'année 2023, 21 formations ont été proposées aux membres. Certaines ont réuni et les professionnels des EMS et ceux des soins à domicile, par ex. la formation FAP). D'autres sont restées spécifiques à l'un ou l'autre des domaines. L'AFISA tient à offrir des formations pour l'ensemble des professionnels qui œuvrent auprès de ses membres, aussi bien en français qu'en allemand.

Voici un extrait des formations organisées par l'AFISA en 2023. Certaines ont été données en français et en allemand :

- *Formation en économie domestique (domaine soins à domicile)*
- *Formation pour les accompagnateurs en psychiatrie de l'âge avancé (domaine soins à domicile et EMS)*
- *Introduction à la méditation (domaine EMS/accompagnement)*
- *Formation interRAI CMH (domaine soins à domicile)*
- *Cours auditeurs qualité (domaine EMS/qualité)*
- *Sensibilisation à la malentendance (domaines EMS et soins à domicile)*
- *Evaluation clinique (domaines EMS et soins à domicile)*
- *Protection des données (domaines EMS et soins à domicile)*
- *Après-midis d'éthique (domaines EMS et soins à domicile)*

2023 a été également ponctuée par des journées de « formations métiers » comme la journée des chefs de cuisine, la journée du domaine de l'animation ou encore une rencontre dédiée au thème de la santé et sécurité au travail.

L'AFISA a mis sur pied un nouveau type de prestations-formation pour les directeurs et les cadres des institutions. Cette proposition a rencontré un large succès en novembre 2023 avec plus de 50 participant-es. Pour cette première formation, l'AFISA a proposé « le contrat d'hébergement sous

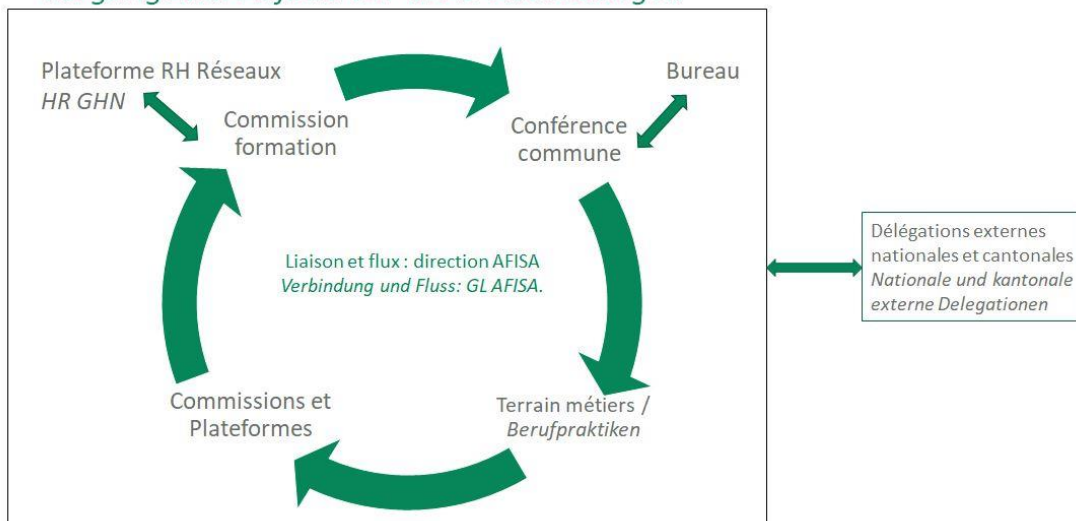
toutes ses coutures» en insistant sur la représentation de l'adulte et les prestations complémentaires/frais médicaux. En effet, au vu des travaux de mise à jour du modèle de contrat d'hébergement long séjour et des retours/questions posées lors de la consultation, il a semblé utile de rafraîchir les connaissances des personnes qui ont affaire avec le contrat d'hébergement. Deux spécialistes invités, Me Meyer, avocat, et Mme Karakoç, responsable du domaine des prestations complémentaires auprès de la Caisse de compensation du canton de Fribourg, ont animés cette rencontre. Ce modèle de formation va se poursuivre en 2024.

Certains projets, directement en lien avec la formation, ont été élaborés en 2023 et ils seront proposés aux membres en 2024. Il s'agit par exemples de la formation pour le personnel travaillant en USD dans les EMS, de la sensibilisation aux questions d'addiction chez la personnes âgées (projet addiction SMC).

3.3. Nouvelle commission formation

L'AFISA a décidé en 2023 de mettre sur pied une nouvelle commission formation composée à la fois des responsables des ressources humaines au sein des réseaux de santé et des EMS mandatés. Cette commission a pour objectifs de mutualiser les efforts déployés par les membres de l'AFISA au niveau de la formation et de proposer un programme de formation de l'AFISA en phase avec les programmes élaborés par les réseaux de santé et les EMS. Cette commission permettra également de mieux évaluer les offres proposées par les différentes institutions de formation.

Processus d'élaboration des formations AFISA *Vorgang zum Aufbau der VFAS-Ausbildungen*



La collaboration avec les partenaires cantonaux ainsi qu'avec les faîtières nationales Spitex.CH et Curaviva est essentielle pour le développement du programme formation de l'AFISA.

4. Qualité et développement durable

La qualité et le développement durable sont au cœur du dispositif et des missions de l'AFISA. Ces deux thématiques sont aussi prises en compte dans l'élaboration de la norme qualité et durabilité.

4.1. Système QUAFIPA

Ce système, développé il y a plusieurs années, a perduré en 2023 pour l'évaluation de la qualité des prestations en EMS. Dix établissements ont été réaudités par des membres de la commission des pairs dans le domaine de la qualité en EMS AFISA. Cette commission est chargée du suivi des certifications qualité des EMS qui ont lieu à intervalle régulier, selon les résultats des audits. Les audits se déroulent en binôme auprès des EMS.

Les contacts avec le Service du médecin cantonal dans le domaine de la qualité QUAFIPA sont réguliers au cours de l'année. Un compte rendu, avec la situation des certifications, lui est envoyé deux fois par année.

4.2. Projets nationaux liés aux indicateurs qualité

Au niveau national, la qualité des indicateurs est actuellement discutée sous forme de différents projets.

Pour le domaine des EMS, le projet NIP-Q-UPGRADE a été lancé au niveau national en 2023. Il a pour but :

- *d'améliorer la qualité des données récoltées au niveau des indicateurs de qualité médicaux ;*
- *d'introduire de nouveaux indicateurs qualité ;*
- *de développer un tableau de bord des indicateurs de qualité.*

Clara Hayoz, responsable qualité AFISA, fait partie de la commission romande de pilotage du projet. Ainsi, les liens nécessaires peuvent être réalisés au niveau du projet AFISA de norme qualité et durabilité.

Du côté des soins à domicile, le projet PNR74 au niveau national souhaite développer des indicateurs de qualité basés sur les données interRAI. Sept indicateurs RAI fournissent des informations utiles sur la qualité des soins dans les services d'aide et de soins à domicile. Clara Hayoz est membre de la Commission qualité Spitex, qui suit de près ce projet. Ainsi, les liens nécessaires peuvent être réalisés au niveau du projet AFISA de norme qualité et durabilité.

4.3. Benchmark AFISA 2023

Sur le plan cantonal, l'AFISA a récolté, comme chaque année, les indicateurs soins et ressources humaines, afin d'effectuer une comparaison pour l'ensemble des EMS. Le mandat de la récolte et du traitement des données est confié depuis 2021 à la Haute Ecole de santé de Fribourg. En 2023, l'équipe en charge de ce mandat a vécu de nombreux changements qui ont malheureusement amené quelques retards dans la remise des résultats aux membres et à l'AFISA.

L'intégration d'indicateurs liés aux soins à domicile, notamment au niveau des ressources humaines, a été thématisée avec le terrain et les différents partenaires tout au long de l'année. La réflexion n'a pas encore pu aboutir à fin 2023 et elle se poursuivra en 2024.

La journée Benchmark, destinée à la présentation des résultats de l'analyse des indicateurs, a eu lieu le 6 septembre 2023 au Centre de formation du Château de Seedorf. Elle a accueilli une septantaine de participant-es alémaniques et francophones, issus des secteurs direction et soins des EMS. La première partie de la journée a été consacrée à la présentation des indicateurs par la nouvelle équipe de la Haute Ecole de santé du canton de Fribourg. La deuxième partie portait sur la rétention du personnel et l'attractivité de l'employeur dans le domaine des soins de longue durée. Pour animer cette thématique, la Direction de la fondation Lindenhof à Oftringen, a présenté son modèle global de soins et d'accompagnement de la personne âgée. Monsieur Davoine, membre de la commission Benchmark AFISA et professeur à l'Université de Fribourg, a ensuite poursuivi en livrant les résultats de ses recherches et expérience sur cette thématique. Dans une troisième partie, l'état du projet sur la norme qualité et durabilité a été présentée aux membres. Trois ateliers ont été organisés pour permettre d'obtenir des informations sur les besoins liés à la future norme. Les résultats ont été transmis au groupe de travail en charge du projet qui les a intégrés dans la poursuite des travaux.

4.4. Sécurité et santé au travail

Le 9 novembre 2023 a eu lieu la deuxième formation Santé et Sécurité au Travail. 25 personnes ont participé à la présentation donnée par l'Inspectorat du travail, représenté par Mme Haenggeli pour la partie francophone et M. Schwartz pour la partie germanophone. Les thèmes abordés ont été les suivants : durée du travail et du repos, jeunes travailleurs, protection de la maternité, MSST. Les présentations ont été suivies d'un moment d'échange convivial autour d'un apéritif.

4.5. Santé numérique

L'AFISA dispose à ce jour d'un mandat de la Direction de la santé et des affaires sociales en lien avec la santé numérique. Dans ce cadre-là, un rapport a été remis au Service de la santé public fin 2023.

Concernant le **dossier électronique du patient**, l'AFISA a procédé en décembre 2023 à un sondage auprès de ses membres pour connaître le nombre de personnes (résidents/clients) qui aujourd'hui disposent d'un dossier électronique. A ce jour, sur 30 réponses des 47 membres, comprenant des EMS mandatés et des réseaux de santé, aucune personne bénéficiaire de prestations EMS ou soins à domicile ne dispose d'un dossier électronique. Au fil des différentes discussions menées par l'association concernant ce dossier, les raisons suivantes ont été relevées qui expliquent les difficultés d'implémentation :

- *difficultés et manque de convivialité des étapes de création du DEP*
- *besoin d'avoir des papiers d'identité valables, ce qui n'est pratiquement pas le cas pour les résidents en EMS et les personnes âgées à domicile*
- *peu d'enthousiasme et/ou d'encouragement des médecins répondants et traitants face à un système qui semble cumuler des documents PDF, sans véritable classement.*

Il semble que pour le domaine EMS, le dossier électronique du patient ne soit pas une priorité, compte tenu des difficultés relevées.

Bien que la **protection des données** ne soit pas directement liée à la santé numérique, un bref retour des démarches effectuées par l'AFISA sont intégrées à ce chapitre.

Le domaine de la protection des données a fortement impacté les membres de l'AFISA en 2023, notamment sur les aspects suivants :

- *insécurité juridique et discussions concernant l'application du droit fédéral ou cantonal pour les EMS et les réseaux de santé*
- *échanges avec nos membres et les partenaires nationaux et cantonaux concernant les obligations légales : préposé à la protection des données, concept relatif à la protection des données, etc...*
- *travaux en lien avec le concept relatif à la protection des données, demandé aux EMS récemment par le SMC*
- *révision du contrat d'hébergement LS, CS et contrat d'accueil en foyer de jour, également sous l'angle de la protection des données (nouvelle annexe)*

Aussi, l'AFISA a prévu d'organiser en janvier 2024 une formation pour les directeurs et les cadres des institutions sur le thème de la protection des données. Grâce à la contribution de Mmes Epiney, rectrice de l'Université de Fribourg, et Stoffel, préposée cantonale à la transparence et à la protection des données, les participant-es bénéficieront d'une formation solide dans le domaine de la protection des données.

4.6. Association des établissements de soins responsable (ESR)

L'AFISA est membre de l'Association ESR qui la soutient dans la mise en œuvre liée au développement durable et à la responsabilité sociétale au sein des établissements de soins. L'ESR met à disposition des EMS membres un référentiel de développement durable qui peut être extrêmement utile, afin d'évaluer ce domaine.

5. Statistiques

L'AFISA est en charge de récolter et contribuer à la consolidation des statistiques des domaines aide et soins à domicile et EMS. Il s'agit d'un mandat que la Direction de la santé et des affaires sociales lui a confié depuis plusieurs années.

5.1. Statistiques du domaine aide et soins à domicile

La qualité des données pour établir les statistiques des soins à domicile doit être revue. Depuis l'introduction du modèle comptable harmonisé MCH2, il a été difficile de récolter les données de manière uniforme entre les sept réseaux de santé. La plateforme des responsables financiers, mise récemment sur pied par l'AFISA, a aussi pour mission d'uniformiser les processus, afin de pouvoir définir le prix coûtant et transmettre des chiffres comparables tirés de leur propre comptabilité analytique.

D'autre part, une réflexion en lien avec l'utilité et l'exploitation de ces données doit être discutée entre le Service de la santé publique et l'AFISA. Cette question sera approfondie en 2024.

5.2. Statistiques du domaine EMS (SOMED)

L'AFISA a repris la gestion des statistiques fédérales des EMS (SOMED) anciennement confiée à l'AFIPA par le SPS depuis le début de l'introduction SOMED dans le cadre du mandat de prestations signée avec cette dernière. Jusqu'à présent, l'association a veillé à ce que les résultats comptables entre SOMED et les comptabilités analytiques des EMS correspondent. Pour ce faire, l'AFIPA a créé et adapté, au gré des changements des paramètres SOMED, un onglet « SOMED » dans le fichier de comptabilité analytique afin de faciliter et d'uniformiser le relevé fédéral. Dès 2023, l'introduction du modèle comptable harmonisé pour les collectivités publiques locales (MCH2) obligent l'AFISA et le SPS de revoir la procédure SOMED mise en place. Ces réflexions auront lieu en 2024 et seront menées par Corine Helfer, nouvelle collaboratrice, responsable des finances, engagée au 1.1.2024.

[Lien vers les tableaux des résultats SOMED 2022](#) (derniers résultats publiés par l'OFS)

V. Prestations

L'AFISA est membre des associations ou réseaux suivants :

- *Faîtière nationale EMS ARTISET/Curaviva* (www.curaviva.ch)
- *Faîtière nationale Aide et soins à domicile* (www.spitex.ch)
- *Société suisse de gérontologie (SGG)* (www.gerontologie.ch)
- *Gérontopôle Fribourg/Freiburg* (www.gerontopole.ch)
- *Réseau Bénévolat Fribourg* (www.benevolat-fr.ch)
- *Ortra Santé-social Fribourg* (www.ortrafr.ch)
- *Palliative Fribourg/Freiburg* (<https://palliative-fr.ch>) et *Palliative-CH* (www.palliative.ch)
- *Réseau Intendance Fribourg/Freiburg* (www.reseau-intendance.ch)
- *Alter ego* (www.alter-ego.ch)
- *Proches aidants Fribourg* (www.pa-f.ch)
- *ESR Etablissement de Soins Responsables* (www.association-esr.ch)
- *Label Suisse pour le bilinguisme* (www.bilinguisme.ch)

Assemblées des membres	Assemblées	Membres
Assemblées des membres ordinaires	2	104
Organes de direction	Séances	
Comité	3	
Bureau	11	
Conférences des EMS / des réseaux / communes	21	
Commissions et plateforme	Séances	
Commission soins	4	
GT HPCI	1	
GT rencontre avec les assureurs-maladie	2	
Commission d'éthique	5	
GT nouvelles valeurs éthiques	7	
Commission animation	4	
GT nouveau concept d'animation	5	
Commission des pairs (Quafipa)	4	
Commission benchmark (Quafipa)	2	
GT projet nouvelle norme qualité	7	
Commission des chefs de cuisine	6	
Plateforme RH réseaux	3	
Plateforme foyers de jour	2	
Plateforme infirmières cliniciennes	4	
Plateforme unité soins et démence (USD)	5	
Plateforme des responsables ASAD	4	
Plateforme des centres de coordination	5	
Plateforme coordination RAI-HC	2	
Plateforme indemnités forfaitaires (IF)	1	
Plateforme finances réseaux	3	
Formations à l'att. des cadres		Participants
Informations DETTEC		26
Informations sur le nouveau modèle : contrat d'hébergement LS		50
Formations	Formations	Participants
Accompagnateur en psychiatrie de l'âge avancé Cours FAP	2	29
Formation en économie domestique	1	8
Formation interRAI-CMH	1	inconnu
L'animation socio-culturelle, sa place et son rôle aujourd'hui et demain	1	82
Journée d'introduction à la méditation F / D	2	18
Benchmark indicateurs qualité 2022	1	55
Cours auditeurs qualité F	1	11
Cours auditeurs qualité D	2	17
Journée des chefs de cuisine collective : l'alimentation adaptée	1	28
Sensibilisation à la malentendance	1	11
Après-midi éthique : nouveaux principes éthiques F	2	24
Evaluation clinique infirmière - Formation initiale	1	12
Formation continue pour les soignants en USD	1	13
Formation Sécurité au Travail	1	25
Formations en partenariat		Participants
Formations continues en HPCI par le SMC	inconnu	inconnu
Symposium de pharmacie Unisanté Lausanne	1	inconnu
12e Journée fribourgeoise des soins palliatifs	1	inconnu
Elaboration de la stratégie globale AFISA	Séances	Participants
Worldcafés	6	94
CoPil	4	
GT stratégie globale	4	

VI. Ressources financières

1. Rapport charges et produits

Résultat 2023

Les comptes 2023 présentent un résultat positif de CHF 2'882.11 après un mouvement aux provisions de CHF 279'958.06 (une attribution de CHF 363'324.31 et une dissolution de CHF 83'366.25). Le total des charges s'élève à CHF 1'259'625.16 alors que celui des produits est de CHF 1'262'507.27. Avant les mouvements aux provisions, le résultat s'élève à CHF 282'840.17. Deux montants, principalement, expliquent ce résultat exceptionnel.

Premièrement, l'AFISA a reçu de la DSAS, en sus de sa subvention annuelle, CHF 224'795.30 correspondant au solde de l'AFAS. Ce montant aurait servi au financement de la mise en œuvre du DETTEC. Il est désormais mis en provision pour 3 projets futurs en lien avec les domaines de l'aide et des soins à domicile. Ces projets sont définis conjointement entre le Service de la santé publique et la conférence des réseaux. Il s'agit de la Norme qualité et durabilité, Palliatif à domicile, Valeurs éthiques.

Deuxièmement, l'administration de l'AFISA a été touchée par une absence maladie de longue durée d'une de ses collaboratrices. Elle n'a été remplacée que pour un petit mandat de moins de CHF 9'000.00. Cependant, des indemnités journalières ont été perçues pour une somme d'environ CHF 70'000.00. Ce montant servira au remplacement de la collaboratrice en question qui pourra se faire en 2024, d'où une attribution aux provisions.

Les autres explications par rubriques comptables sont données ci-après pour les montants qui diffèrent du budget 2023. A noter que le budget a été adopté à la fin de l'année 2022, quelques mois seulement après la transformation de l'AFIPA en AFISA au 31 mars 2022. De plus, le règlement d'organisation (jetons de présence et indemnité des organes) n'a été adopté qu'en 2023 par l'assemblée des membres. Les conditions n'étaient donc pas entièrement connues au moment où le budget 2023 a été adopté.

Salaires et frais de personnel

Comme indiqué ci-dessus, la différence entre les comptes et le budget est donnée par une absence maladie longue durée compensée par le versement d'indemnités journalières, sous rubrique 33050. Le mandat en remplacement a été lui financé sous rubrique 38200, honoraires de tiers.

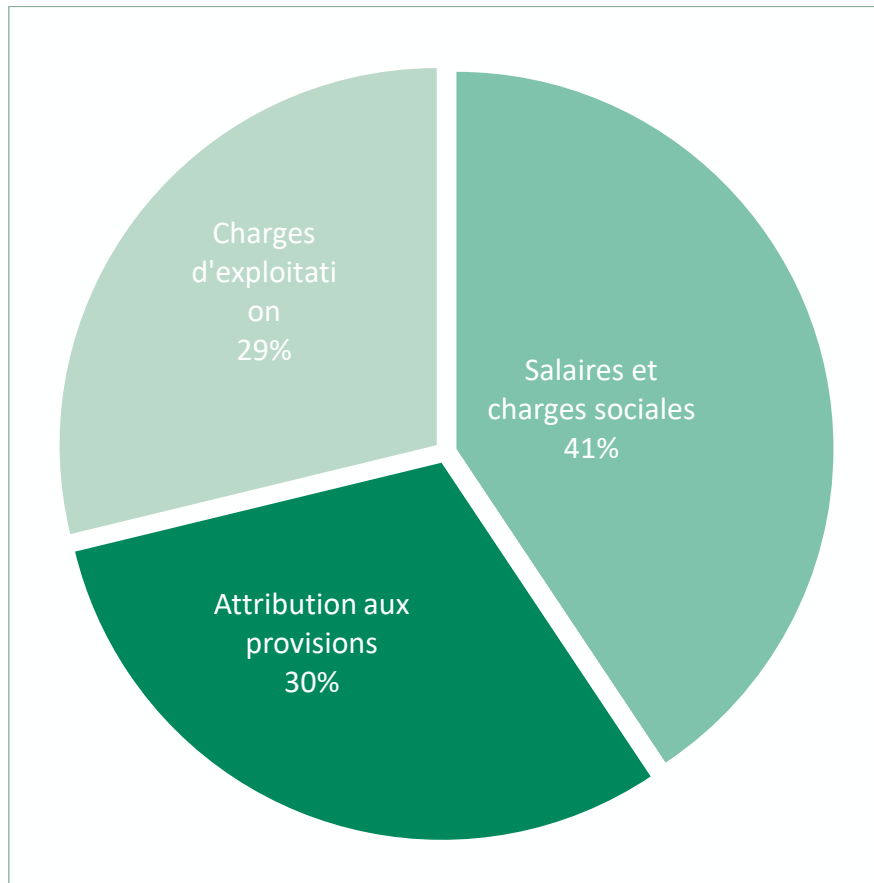
Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation, avant attribution aux provisions s'élèvent à CHF 342'161.77, soit en dessous du budget présenté. Également en raison de l'absence maladie de longue durée, une partie des séances et des formations n'ont pas pu être menées, comme projetées lors du budget.

En ce qui concerne les projets AFISA, bien que le budget de la stratégie globale ait été dépassé, la différence a été financée par la provision qui avait été dédiée à cet effet lors du bouclage 2022.

Les frais de l'administration (47) respectent le budget. Les quelques variations sont principalement dues aux charges informatiques en raison des diverses migrations, du déménagement et des nouvelles collaboratrices.

Pour le système qualité et les commissions AFISA (49), les charges sont financées par les produits y relatifs comptabilisés sous le chapitre 63. L'équilibre entre les charges et les produits est garanti par le mouvement aux réserves correspondantes.



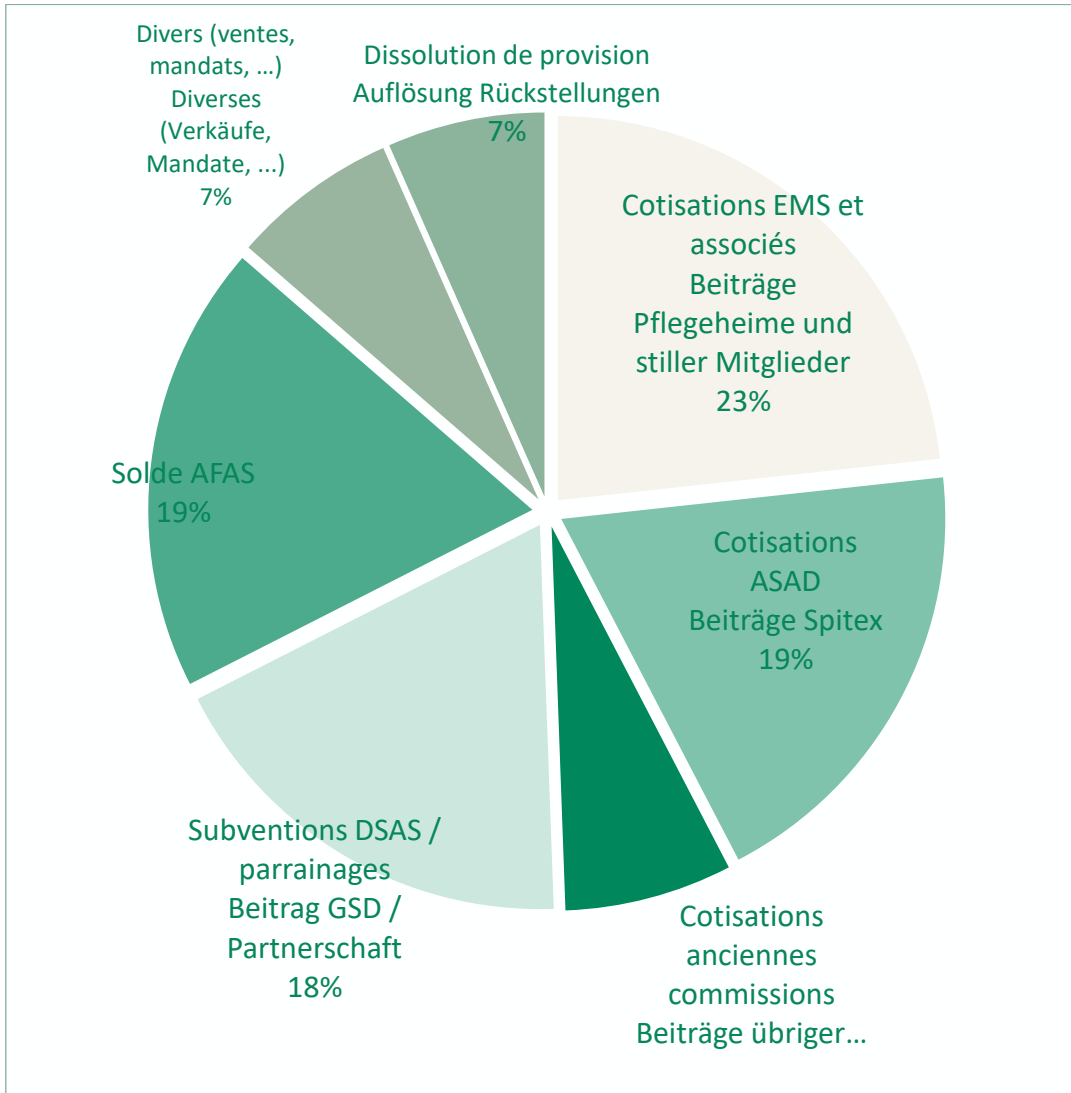
Produits d'exploitation

Les cotisations ont été perçues selon les statuts (art. 20) de l'AFSA, plus précisément l'Annexe II qui fixe les cotisations annuelles des membres.

A noter que les cotisations des EMS à Curaviva transitent par l'AFISA. Elles sont perçues puis transférées à Curaviva. Ce montant a été intégré au budget alors qu'il n'est pas dans les comptes, raison de la différence avec le budget (60100).

Les produits divers en dépassement (61100) sont en réalité des produits extraordinaires notamment dus à la reprise l'AFAS par l'AFISA ou relatifs à l'année 2022.

Les cotisations supplémentaires sous chapitre 63 (animation, chefs de cuisine, QUAFIPA) ne sont pas intégrées aux cotisations statutaires de base des membres mais demandées en sus. Pour celle relative aux chefs de cuisine, elle a été perçue en 2022 pour 2022 et 2023.



VII. Listes

ORGANES DE DIRECTION	
Comité	Antoinette de Weck - députée PLR José dos Santos - Senevita Résidence Beaulieu Murten Marc Fahrni - député UDC (Veveyse) Armand Jaquier - député PS (Glâne) Markus Julmy - Grossrat die Mitte (Sense) Pierre-Alain Menoud - Résidence le Manoir Anne Meyer Loetscher - députée Le Centre (Broye) Michela Mordasini - Présidente RSL-GNS (See-Lac) Chantal Pythoud - députée PS (Gruyère) Alizée Rey - députée PS (Sarine)
Direction AFISA	Claude Bertelatto Küng - directrice Clara Hayoz - resp. qualité & finances Virginie Soldati - resp. soins & formation Manuela Trachsel - secrétaire
Bureau	Sylvain Bertschy - Foyers de la Ville de Bulle Renaud Gauderon - RSSV Antoinette de Weck - présidente AFISA Nadia Marchon – RSG Cyril Mourgine - EMS les Grèves du Lac
Conférence réseaux	Philipp Banz - RSL-GNS David Contini – RSSG Renaud Gauderon - RSSV Valérie Nicolet – RSSBF Nadia Marchon – RSG Christine Meuwly - GN Sense Jacques Pollet – RSS
Conférence EMS	Sylvain Bertschy - Foyers de la Ville de Bulle Myriam Fragnière Dufour - EMS d'Humilimont Cyril Mourgine - EMS des Grèves du Lac Pierre-Alain Menoud - Résidence le Manoir Laurent Monnard - Home St-François (RSL-GNS) Chantal Overney - Foyer la Rose-des-Vents Ivo Zumwald - Geschäftsleiter Stiftung St. Wolfgang

GT Stratégie globale	<p>Hugo Baeriswyl - Spitex Sense Véronique Castella - Foyers de la Ville de Bulle David Contini – RSSG Elisabeth Haldimann - RSL-GNS Christian Morard - Les Bonnesfontaines Vincent Pfister - Résidence des Chênes</p>
-----------------------------	---

COMMISSIONS et PLATEFORMES	
Commission comptabilité analytique	<p>Patrice Buchs - Résidence des Chênes Dominique Perroud - directeur EMS retraité Chantal Overney - Foyer la Rose des Vents</p>
Commission d'éthique	<p>Marie-Christine Baechler - Foyer les Myosotis (Home de la Jogne) Dr. Boris Cantin - HFR Palliative Care Kurt Etter - Home du Vully (RSL-GNS) Christophe Gendre - Home du Gibloux Yves Gremion - LDS Voltigo Stéphanie Kipfer - HEdS Marylène Praz Christinaz - Résidence les Martinets Daniel Pugin - directeur EMS retraité Yolande Schorderet - RSSG Prof. Bernard N. Schumacher - Université Fribourg</p>
GT valeurs éthiques	<p>Marie-Christine Baechler - Foyer les Myosotis (Home de la Jogne) Kurt Etter - Home du Vully (RSL-GNS) Frédéric Guinodeau - ISRF Ursula Neuhaus - PflH Aergera / La Famille au Jardin Marylène Praz-Christinaz - Résidence les Martinets Daniel Pugin - directeur EMS retraité Yolande Schorderet - RSSG</p>
Commission soins	<p>Eveline Bächler - PflH Maggenberg Christophe Bourdon - Foyer Ste Marguerite (RSG) Ella Charrière - RSL-GNS Jmia Cherrat - Résidence le Manoir Sylvie Jungo - Foyers de la Ville de Bulle Maryline Lemarié – ISRF RSSBF vacant RSSV vacant</p>
GT urgences HFR	<p>Lucy Horner - RSL-GNS Maryline Lemarié – ISRF Greetje Maertens - Home de l'Intyamon Vincent Pfister - Résidence des Chênes</p>

GT rencontre assureurs maladie	Greetje Maertens - Home de l'Intyamon Vincent Pfister - Résidence des Chênes
Commission des Pairs	Christophe Auguste - Résidence St-Martin Kurt Etter - Home du Vully (RSL-GNS) Carina Henriques - Foyer St-Germain Marc-Olivier Kolly - Résidence La Manoir Greetje Maertens - Home de l'Intyamon Maryline Moulin – RSSBF Thao Vassard – Foyer St-Joseph Ivo Zumwald - Stiftung St. Wolfgang
GT Projet qualité	Nathalie Chollet - Home de la Jogne Sandrine Collaud – RSS Marc-Olivier Kolly - Résidence La Manoir Maryline Moulin - RSSBF Chantal Oberson - Spitex Sense Ivo Zumwald - Stiftung St. Wolfgang
Commission Benchmark	Christophe Auguste - Résidence St-Martin Eric Davoine - professeur Université Fribourg Christelle Fragnière - RSSG Evelyne Huber - SMC Mirian Jimenez – Infirmière RAI SPS Patricia Jungo - Artiset Catia Lourenço Oliveira - RSSBF Ornella Macheda - RSS Ivo Zumwald - Stiftung St. Wolfgang
Commission animation	Sabine Aeberhard - PflH Jeuss (RSL-GNS) Armelle Ansermet - EMS les Mouettes (RSSBF) Véronique Castella - Foyers de la Ville de Bulle Esther de Mamiel - Stiftung St. Wolfgang Laurence Guenat-Bosson - RSG Ursula Neuhaus - PflH Aergera / La Famille au Jardin Nikita Pergher - Maison St Joseph (RSSV) Camille Schorderet - Résidence des Chênes
GT concept animation socio-culturelle	Sabine Aeberhard - PflH Jeuss (RSL-GNS) Véronique Castella - Foyers de la Ville de Bulle Esther de Mamiel - Stiftung St. Wolfgang Laurence Guenat-Bosson - RSG Ursula Neuhaus - PflH Aergera / La Famille au Jardin Camille Schorderet - Résidence des Chênes

<p>Commission chefs de cuisine</p>	<p>Daniel Balmer - PflH Jeuss (RSL-GNS) Norbert Despond - RFSM Frédéric Guinodéau - ISRF Fabien Gurtner - Foyers de la Ville de Bulle Bruno Häni - Résidence les Epinettes Joaquim Marques - EMS les Grèves du Lac Pascal Spichtig – RSG Dominique Zosso - PflH Aergera</p>
<p>Plateforme infirmières cliniciennes</p>	<p>Liliana Alves Furtado - EMS les Grèves du Lac Marie-Christine Baechler - Home de la Jogne Marika Filipovska - EMS le Châtelet Carina Henriques - Foyer St-Germain Sandrine Jatton - Home de l'Intyamont Catia Lourenço Oliveira - RSSBF Alessandra Ponce - HMS (RSS) Marylène Praz Christinaz - Résidence les Martinets Manuela Stutz - Foyers de la Ville de Bulle Caroline Schwaller - Résidence St-Martin Carine Waeber - Les Bonnesfontaines</p>
<p>Plateforme Foyers de jour</p>	<p>Sylvain Bertschy - Foyer de jour Rindé-Vo (FVB) Christine Bongard – RSG Anne Butty Revaz - La Famille au jardin Nathalie Chollet - Foyer de jour les Myosotis Laurent Eltschinger - Foyer de jour du Gibriloux Beatrice Etzensberger - Foyer de jour Les Platanes (GNS) Muriel Gailhac – Foyer de jour de la Sarine (RSS) Stéphanie Lässer - Foyer de jour du Gibriloux Nadia Marchon – RSG Claudia Thalman - Foyer de jour de la Sarine (RSS) Valérie Nicolet - Foyer de jour de la Broye (RSSBF) Pedro Oliveira - Foyer de jour de la Broye (RSSBF) Jérôme Schneuwly - Foyer de jour le Relais (RSSV) Dominic Zuber - Tagesheim Les Platanes (GNS) Ivo Zumwald - Tagesheim St. Wolfgang</p>
<p>Plateforme RH réseaux</p>	<p>Géraldine Dafflon - RSSG Claudia Groh - GNS Ornella Macheda - RSS Nadia Marchon jusqu'en avril 2024 - RSG Christine Meuwly – Gesundheitsnetz Sense Raphaël Monnerat - RSSBF Eméric Ruffieux - RSSV</p>

<p>Plateforme USD</p>	<p>Eveline Baechler - PflH Maggenberg Gina Di Renzo - EMS Le Châtelet (RSSV) Pierre-Alain Jordan - EMS les Camélias (RFSM) Evelyne Henninger - PflH Maggenberg Hendrix Kouamé - Home du Gibloux François Messenga F - Foyer Ste Marguerite Sidonie Nanzer - EMS les Camélias (RFSM) Eraste Ndayishimiye - Résidence des Chênes Marylène Praz Christinaz - Résidence Les Martinets Helena Marisa Zuzarte - EMS Les Camélias (RFSM) EMS Les Grèves du Lac unité de soins USD nord et sud, Foyer de Bouleyres Bulle</p>
<p>Plateforme centres de coordination</p>	<p>Emerith Bächler und Andrea Michel - GN Sense Sandra Chammartin Steiner - RSSV Therese Luepold - RSL-GNS Martine Meuwly – RSS Claire Neuville Kopp - RSSBF Michèle Oberson – RSG Stéphanie Seydoux-Moura - RSSG</p>
<p>Plateforme ASAD</p>	<p>Michèle Berchier – RSG Brigitte Binz - Spitex Sense Roulin Frei Marie-Christine - RSSBF Muriel Gailhac – RSS Renate Glauser - RSL-GNS Yolande Schorderet - RSSG RSSV vacant</p>
<p>Plateforme finances réseaux</p>	<p>Serge Clot – RSSBF Benoît Curty – RSG Cornelia Berger - GN Sense Carole Dumas – RSSV Christophe Werro – RSS Gülcin Öt - RSL-GNS Kelly Pereira – RSSG</p>
<p>Plateforme RAI-HC coordination</p>	<p>Laurent Bourgeois – RSG Daniela Bürgisser - GN Sense Colette Iriarte, resp. RAI-HC RSSV Marylise Mausli - RSSBF Chantal Oberson - GN Sense Coralie Roch – RSG Justine Wicht – RSS Esther Wüthrich - RSL-GNS</p>

Plateforme IF (indemnités forfaitaires)	Catarina Almeida - RSSV Emerith Bächler - GN Sense Monique Bechler - RSL-GNS Michèle Berchier – RSG Laurence Déglise – RSSV Véronique Durand Chopard - RSSG Martine Meuwly – RSS Yolande Schorderet - RSSG
--	---

DELEGATIONS

Délégations Artiset/Curaviva	
Assemblée des délégués Artiset (1 voix)	Claude Bertelletto Küng
Conférence de branche Curaviva (2 voix)	Claude Bertelletto Küng
Plateforme romande formation	Virginie Soldati
Plateforme romande LPF Curaviva	Claude Bertelletto Küng
Délégations Spitex	
Assemblée des délégués Spitex (4 voix)	Claude Bertelletto Küng
Conférence régionale romande et tessinoise Spitex (CRRT)	Claude Bertelletto Küng
Délégations OrTra Santé Social Fribourg	
Assemblée générale	Antoinette de Weck
Comité	Virginie Soldati
Commission santé (EMS)	FR Begoña Vieitez - Foyer St-Germain / DE Anita Maeder - RSL-GNS
Commission santé (ASAD)	FR Géraldine Magnin / DE Sonja Stalder
Commission sociale	FR Yul Bernasconi / DE vacant
Commission pédagogique ASSC	FR Begoña Vieitez / DE Christine Meuwly
Commission pédagogique ASE	Véronique Castella
Commission pédagogique ASA	Véronique Castella
GT stages-rocade	Marie-Elisa Burckhardt et Claudia Repond
GT Start (forum métier)	FR vacant / DE Asmira Jasarevic - Spitex RSL-GNS
Délégations diverses	
Rencontre conseils éthiques romands en EMS	Daniel Pugin
Association Proches aidants PA-F	Christine Meuwly
Comité gérontopôle Fribourg/Freiburg	Christian Morard et Christine Meuwly
Conseil scientifique HEDS	Sylvain Bertschy
Etablissement de santé responsable (ESR)	Clara Hayoz

Réseau intendance	Virginie Soldati
Comité palliative Fribourg/Freiburg	Virginie Soldati et Marie-Christine Baechler
Délégations en lien avec la DSAS	
Commission cantonale E-Health	Jacques Pollet
Commission DSAS experts LEMS	Michaela Smidt et Pascal Andrey
Commission SMC surveillance des professions de la santé et des droits des patients et patientes	Marie-Christine Baechler
HEdS groupe de pilotage - Professions infirmière et ASSC	Virginie Soldati

Etat au 31.12.2023

Les listes des membres des organes, commissions, plateformes, organisations de projet et délégations à jour sont disponibles sur le site internet de l'AFISA :

www.afisa-vfas.ch/fr/lassociation/organigramme

